

## L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE VA-T-ELLE FERMER ?



**Non**, si vous vous y objectez ! Vous, ou les résidents avant vous, l'avez construite, l'avez entretenue et vous l'habitez. Vos représentants l'ont opérée. Moralement, elle vous appartient ! Alors, vous pourriez continuer à recevoir les services attendus et la faire rayonner comme d'autres églises autour de nous ainsi que les organismes qui y œuvrent, si vous le désirez.

Le 7 février, le guide de préparation - Consultation pour l'actualisation du PDI, v2 (05-02-20) - préparé par la Fabrique, présentait le portrait financier de la grande paroisse réunissant les 8 églises paroissiales et, entre autres, celui de l'église Sainte-Geneviève. Voici le résultat indiqué pour la Paroisse, d'une part, et pour l'église Sainte-Geneviève (Ste-Gen), d'autre part. L'analyse des informations disponibles sur lesquelles ces résultats

sont basés (les états financiers depuis 2011 ainsi que les hypothèses de répartition des coûts centraux) révèle toutefois que la **Réalité**, en ce qui concerne l'église Sainte-Geneviève, se traduit plutôt par les chiffres indiqués dans la 3<sup>ème</sup> colonne.

Résultats 2019	Paroisse	Ste-Gen	Réalité
Revenus de culte	1 195 111 \$	60 099 \$	60 099 \$
Dépenses d'opération	1 918 484 \$	200 778 \$	121 688 \$
Surplus (Déficit)	(723 373 \$)	(140 679 \$)	(61 589 \$)
Autres revenus	515 617 \$	93 023 \$	87 057 \$
Autres dépenses	105 782 \$		
Surplus (Déficit)	409 835 \$	93 023 \$	87 057 \$
Surplus (Déficit)	(313 538 \$)	(47 656 \$)	25 468 \$

Amicalement, Mario M. Vézina, cpa (Comptable Professionnel Agréé) et cma (Comptable en Management Accrédité)

Les revenus de culte ont diminué drastiquement depuis que l'église Sainte-Geneviève a été identifiée comme devant être fermée. C'est ainsi que ces revenus pour 2017 et 2018, qui étaient de 75 000\$, sont passés à 60 000\$ en 2019. Malgré tout, une répartition plus équitable des dépenses centrales donne approximativement la « Réalité » qui vous est présentée, soit un **surplus de 25 000\$** pour 2019 en guise de réserve pour le futur.

Dans le guide de préparation qu'elle s'est donnée, la Fabrique énonce que la mission n'est pas celle de louer des locaux. D'autre part, comment peut-elle ignorer que la Maison de la Pastorale,

antérieurement le presbytère Sainte-Geneviève, a été adaptée par les marguilliers du temps de la 1<sup>ère</sup> fusion, sous l'instigation de son curé de l'époque, Mgr Pierre-André Fournier, pour œuvrer en pastorale sociale tel que notre Seigneur nous y invite et telle que bien recommandée et décrite par le Diocèse. Ces organismes vont même jusqu'à verser à l'église un loyer pour l'aider à compléter sa mission évangélique.

Cela étant, si les quêtes montrent la générosité de certaines communautés plus nombreuses, ayant besoin de plus de services et mieux nanties, ne faut-il pas réaliser que la vente de l'église Sainte-Geneviève servirait pourtant à réparer les biens de ces communautés pourtant plus riches, tandis que vous seriez désormais privés de votre lieu de culte et de rassemblement local.

Enfin, compte tenu la réduction des revenus accepteriez-vous de réduire l'espace pour les messes afin de la louer à d'autres organismes, ce qui permettrait de couvrir en tout ou en partie le déficit de la Fabrique indiqué à la 2<sup>ème</sup> colonne ?

**COMITÉ DE SAUVEGARDE DE SAINTE-GENEVIÈVE** Tél. : **418 478-4843**

Site Web: <https://goo.gl/w5Ng28>

Courriel : [saintegeneviesainte-foy@gmail.com](mailto:saintegeneviesainte-foy@gmail.com)